

QUESTION DE PRIVILÈGE

ON SOUTIENT QU'UN MINISTRE A INDUIT LA CHAMBRE EN ERREUR

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège. Au cours de la période des questions, lorsque le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) a répondu à ma question, il a induit la Chambre en erreur en comparant le groupe de travail Gersberg à la Commission royale d'enquête Forget. Gersberg était un fonctionnaire travaillant au sein du ministère de l'Emploi et de l'Immigration qui a mené une enquête interne à la demande du ministre. La Commission Forget a été créée en vertu de la Loi sur les enquêtes et il n'est pas normal qu'elle soit financée à même la Caisse d'assurance-chômage.

Des voix: Oh, oh!

M. Allmand: Le ministre a induit la Chambre en erreur en répondant à ma question. Gersberg était un fonctionnaire.

M. le Président: Le député a, en fait, soulevé un sujet de débat. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une question de privilège. J'ai écouté attentivement et le député a pris bien garde de ne pas dire que l'on avait intentionnellement induit la Chambre en erreur.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LA DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ CANAGREX

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wise: Que le projet de loi C-2, portant dissolution de la société Canagrex et modifiant certaines lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

M. le Président: Quand la Chambre s'est ajournée à 13 heures, le ministre de l'Agriculture (M. Wise) avait la parole.

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, à 13 heures tantôt j'avais passablement avancé mes observations sur le projet de loi C-2, qui a pour but de liquider la société d'État appelée Canagrex. Comme je l'ai dit, nous sommes persuadés que cette société n'aurait pas répondu aux intentions qui avaient présidé à sa création, et entre temps le gouvernement a adopté des mesures très importantes pour fournir au secteur agricole canadien son complément de soutien et d'aide, principalement les modifications apportées à la Société pour l'expansion des exportations et l'octroi d'une garantie de prêt d'un an. En outre, il a proposé de prolonger jusqu'à trois ans le crédit à l'exportation.

Comme je l'ai dit également, nous prévoyons que d'ici peu pour 200 millions de dollars d'exportations auront bénéficié de ces programmes complémentaires de soutien-crédit, et nous cherchons activement de nouveaux débouchés par la voie de missions commerciales dotées de soutien et d'appui financier; il s'agit non seulement de missions commerciales organisées à partir du Canada pour prospecter les marchés internationaux, mais aussi de missions commerciales étrangères que nous

Canagrex

encourageons activement à venir au Canada examiner les possibilités commerciales susceptibles d'être développées.

J'ai également déclaré qu'Agriculture Canada, en étroite collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, avait mis sur pied un système d'information consacré aux débouchés étrangers. Nous disposerions dans les deux ministères de nettes indications pour que le secteur privé sollicite l'aide et les conseils des deux ministères.

Si nous voulons élargir nos horizons commerciaux, nous devons, je crois, consulter les gens du secteur non seulement sur les questions commerciales, mais également dans le cadre de notre planification d'ensemble. Voilà pourquoi mon ministère, de concert avec le secteur, met actuellement au point l'orientation à suivre pour nos principales denrées agricoles. Agriculture Canada a créé six groupes, un pour chaque secteur important: les céréales et les graines oléagineuses, la viande rouge, la volaille, les produits laitiers, les produits horticoles et les cultures spéciales. Des équipes, constituées de représentants du gouvernement et du secteur, collaborent en vue de créer des plans d'expansion pour chaque groupe. Grâce à ces plans, Agriculture Canada et l'industrie auront une vision commune de l'objectif à atteindre et des moyens à mettre en oeuvre pour l'atteindre. Grâce à cette planification conjointe, nous nous assurons que les ressources dont mon ministère dispose pour la recherche, la quête de nouveaux marchés et la politique relative au commerce extérieur sont compatibles avec les plans de chacun des groupes. Ainsi, nos ressources seront utilisées à meilleur escient.

Maintes et maintes fois, le gouvernement du Canada a démontré toute l'importance qu'il accordait au commerce extérieur. Comme le disait le discours du trône, notre avenir va dépendre du commerce extérieur. Le gouvernement a confiance que l'industrie canadienne, dans un environnement approprié, pourra soutenir la concurrence à l'étranger et trouver de nouveaux débouchés. Voilà pourquoi nous entendons intensifier nos efforts pour établir des marchés dans les pays du Pacifique.

En avril dernier, mon ministère, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international et le ministère des Affaires extérieures, a organisé ici même à Ottawa une réunion visant à mettre l'accent sur le défi chinois. A l'occasion de cette réunion, des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux ont rencontré ceux du secteur agro-alimentaire pour échanger des renseignements et des idées au sujet de ce très grand pays qui offre d'énormes perspectives commerciales. Mon ministère, en collaboration avec les autres ministères fédéraux et le secteur privé, a pris toute une série de mesures qui nous permettent de capitaliser sur le potentiel commercial de notre agriculture. Nous avons démontré concrètement que le développement de notre commerce agricole ne passe pas forcément par la création de nouvelles sociétés d'État ou de nouveaux organismes publics. Ce développement tient davantage à l'établissement d'un climat plus favorable aux exportateurs, un climat qui est le fruit d'une volonté ferme de la part du gouvernement d'assurer une meilleure coopération entre les ministères et de collaborer plus étroitement avec le secteur privé.

Avec le recul, on se rend très bien compte que la dissolution de Canagrex annoncée, il y a deux ans, était une initiative